

Mérites 2009 : parce que l'associatif le vaut bien...

C'est par la remise de ses « mérites associatifs 2009 » que la Maison pour Associations à Marchienne-au-Pont a accueilli le printemps le jeudi 27 mars. L'ouverture aux autres, la volonté d'inscrire son projet dans une dynamique locale, l'attention portée à sa communication et l'inscription des activités sur du long terme sont les critères qui ont principalement guidé le choix du jury composé de représentants de la MPA, du monde économique, du secteur public et de la communication, et ce dans cinq catégories différentes.

Il fallait en effet opérer un tri parmi les nombreuses candidatures présentées et la qualité des projets développés.

On le comprend mieux encore quand on sait que plus de 1 400 associations adhèrent à la mpa. Un secteur important sur lequel ces « awards » voulaient attirer l'attention. Sur le territoire de la communauté urbaine, soit la zone d'activité de la mpa, le monde associatif représente près de 11 000 emplois. En Wallonie, il s'agit globalement de 15 % des emplois salariés. La remise de ces prix constituait une reconnaissance du tissu associatif, de sa spécificité, de son utilité et de son importance économique. Indirectement, on y verra aussi une réaffirmation de la nécessité et de l'utilité d'une structure telle que la mpa, source de nombreux services d'appui tendant à professionnaliser le secteur. La maison pour associations est pourtant toujours sujette aux incertitudes pesant sur la Politique des grandes villes...

And the winners are...

Les associations inscrites dans la 1^{re} catégorie « **Continuité** » étaient celles qui ont au moins cinq années d'existence, une longévité dénotant la qualité de la gestion de leurs activités. Ce mérite a été remis par Pierre Neuville, Vice-Bâtonnier de l'ordre des avocats du Barreau de Charleroi à « Sarah ». Cette asbl, qui existe depuis 1991, propose un soutien pour les personnes fragilisées par une maladie incurable ainsi



prix remis par Bruno Blanchart, coordinateur de la MPA.

Le prix de la catégorie « **Créativité** » a été décerné à une asbl qui a développé un projet innovant. PAC (Présence et Action Culturelles) dispense des formations « d'écrivain public » à destination des citoyens et des travailleurs sociaux et associatifs, avec pour objectif la mise en place d'un réseau de permanences. Elle a également organisé « Les marchés de l'égalité », en une intervention théâtrale « anti-discriminations » jouée sur les marchés par un bonimenteur. La 2^e place est partagée par « le Bois Roussel » et « Trempline », juste devant la Maison des Jeunes de Couillet (3^e).

Enfin, le mérite l'« **Association de l'année** » a été remis à « Créa d'Ames » par la présidente de la MPA, Véronique Salvi. Cette dernière catégorie comportait les associations qui ont développé un projet particulier en 2008. « Créa d'Ames » a été créée en 2002 et constitue un atelier de théâtre-actions citoyen formé par des personnes assistées par le CPAS, des artisans, des étudiants, des chômeurs, des employés, des ex-métalliers, des pensionnés et une psychologue. L'association est également à la base d'actions culturelles bénévoles dans le quartier. Elle est également l'initiatrice de MAI'tallurgie 2008 pour lequel elle a organisé la balade à travers Marchienne-au-Pont en bateau et en petit train « As-tu vu Marchienne en mai? ». Autres lauréats, les AJMO (2^e) et les « Mec's foot fauteuil » (3^e).

TB (st.) + PB



qu'un groupe de paroles qui favorise la possibilité de donner un sens à la perte. « Comme chez nous » et « Amimal » se classent aux 2^e et 3^e places.

La catégorie « **Coup de cœur** » était composée des associations qui s'étaient particulièrement investies lors du salon de la vie associative du 22 novembre 2008, et c'est l'asbl « Hopi clown » qui a reçu son prix. Depuis 1995, une cinquantaine de bénévoles, clowns hospitaliers, développent de mini-spectacles dans des chambres d'enfants malades dans une trentaine de services et hôpitaux de jour. « Chronoplanet » (2^e) et « Alteo » (3^e) sont les autres lauréats.

Les associations qui faisaient partie de la catégorie « **Coup de pouce** » ont moins de trois ans d'existence. Créé en 2007, L'Espoir Courcellois qui apporte une aide aux parents d'enfants atteints de maladies orphelines a remporté ce